

Consultation des détails des modules

Formation pratique dans l'entreprise formatrice 1 - FORSF1

Code du module:	FORSF1
Unité capitalisable:	Introduction dans les bases de l'accompagnement quotidien (APPCOM)
Profession:	Assistant d'accompagnement au quotidien
Diplôme / Certificat:	Certificat de capacité professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai, Commande, Entretien professionnel, Simulation d'entretien, Evaluation continue des compétences, Portfolio, Exposé, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	L'apprenti est capable de documenter une mesure de soins qu'il a pu observer ou appliquer au sein de l'entreprise dans son carnet d'apprentissage avec une mise en évidence des soins de la peau et du corps au lavabo, de l'habillage et du déshabillage dans des circonstances quotidiennes ou de l'élimination chez les nourrissons et les jeunes enfants.
Note maximale: 12	
INDICATEURS	
• L'apprenti documente une mesure de soins dans le carnet d'apprentissage avec à chaque fois la mise en évidence correspondante ◦ les soins de la peau et du corps au lavabo, ◦ l'habillage et le déshabillage dans des circonstances quotidiennes, ◦ l'élimination chez les nourrissons et les jeunes enfants. • L'apprenti indique s'il a appliqué la mesure de soin personnellement ou s'il l'a observée. • L'apprenti indique les étapes de l'application sous forme de notes. • L'apprenti note les règles de sécurité qui ont été appliquées. • L'apprenti note les règles d'hygiène qui ont été appliquées. • L'apprenti note les règles de l'ergonomie qui ont été appliquées.	
SOCLES	
• L'apprenti a établi la documentation et il a indiqué la mise en évidence. • Il était possible de constater si l'apprenti a effectué la mesure de soin personnellement ou s'il l'a observée. • L'apprenti a noté les étapes les plus importantes. • L'apprenti a énuméré les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie les plus importantes.	

2

L'apprenti est capable d'effectuer une observation d'un bénéficiaire dans des circonstances concrètes au poste de formation et de noter les résultats par écrit.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti effectue une observation et il la mentionne par écrit dans le carnet d'apprentissage.
- La description mentionne des indications concernant les actions observées, mais pas d'interprétation de l'observation.
- L'apprenti emploie un langage neutre, c'est-à-dire sans jugement.
- L'apprenti est capable d'expliquer pourquoi il est important d'observer des bénéficiaires dans différentes circonstances.
- L'apprenti est capable d'établir ou de compléter une documentation par écrit.

SOCLES

- L'apprenti a intégralement effectué une observation et il l'a mentionnée par écrit.
- La description mentionnait les données les plus importantes et l'apprenti s'est appliqué à éviter les interprétations.
- Le langage était neutre dans une large mesure.
- Les explications étaient en majorité compréhensibles et cohérentes.
- L'apprenti a noté ou coché les informations les plus importantes.

3

L'apprenti est capable de documenter une proposition d'organisation de loisirs/d'accompagnement pédagogique au quotidien qu'il a pu observer ou mettre en pratique au sein de l'entreprise au cours du premier semestre.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti documente une proposition dans le carnet d'apprentissage et il mentionne la mise en évidence correspondante:
 - les propositions concernant l'organisation des loisirs,
 - les propositions concernant l'accompagnement pédagogique au quotidien.
- L'apprenti indique s'il a mis ces propositions en pratique personnellement ou s'il les a observées.
- L'apprenti décrit la mise en pratique de la proposition sous forme de notes.
- L'apprenti note les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie qui ont été appliquées.

SOCLES

- L'apprenti a noté la majorité des étapes de la mise en pratique de la proposition.
- L'apprenti a noté les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie les plus importantes.

4

L'apprenti est capable d'adapter sa communication aux besoins des bénéficiaires en étant en mesure de comprendre et d'exprimer des notions de base faciles de la vie quotidienne dans au moins deux des trois langues officielles du pays.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti est capable de comprendre les notions de base les plus importantes de la vie quotidienne dans au moins deux des trois langues officielles du pays au cours du travail avec les bénéficiaires et de les employer au cours de sa communication personnelle (l'une des langues devant être le luxembourgeois):
 - la salutation,
 - la politesse,
 - les relations familiales,
 - les vêtements,
 - les outils de travail et les accessoires.
- L'apprenti est capable d'employer les notions de base au cours d'entretiens faciles avec les bénéficiaires.
- L'apprenti consulte le lexique VOKABULAR dans la mesure des besoins.

SOCLES

- L'apprenti a compris les notions de base les plus importantes, il les a majoritairement employées personnellement et il les a intégrées dans sa communication.
- L'apprenti a employé la majorité des notions de base étudiées au cours des entretiens.
- L'apprenti a consulté le lexique VOKABULAR dans la mesure des besoins, quand il ne connaissait pas une notion de base, et il a trouvé le mot qu'il fallait.

5

L'apprenti est capable d'analyser sa communication verbale et non verbale avec les bénéficiaires.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti avance un exemple concernant la manière dont il adapte la communication verbale aux besoins des bénéficiaires au quotidien dans le carnet d'apprentissage.
- L'apprenti avance un exemple concernant la manière dont il adapte la communication non verbale aux besoins des bénéficiaires au quotidien dans le carnet d'apprentissage.

SOCLES

- L'apprenti a décrit un exemple correspondant aux deux formes de communication dans le carnet d'apprentissage.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti applique les différentes règles de l'hygiène professionnelle personnelle d'une manière compétente et adaptée au poste de formation correspondant:
 - le lavage des mains,
 - la désinfection des mains,
 - le cas échéant, l'utilisation correcte de gants,
 - le cas échéant, l'utilisation correcte de matériel de travail complémentaire (masques, vêtements à usage unique, etc.).
- L'apprenti répond aux questions concernant le respect de l'hygiène professionnelle personnelle dans le carnet d'apprentissage.

SOCLES

- L'apprenti a appliqué les règles de l'hygiène professionnelle personnelle adaptées au poste de formation correspondant au quotidien.
- L'apprenti a répondu à la majorité des questions dans le carnet d'apprentissage.